



voisinage

assemblia⁺Numéro 72
janvier 2021

Très bonne année 2021 !

Après avoir eu l'occasion de vous souhaiter une bonne année depuis votre espace client « assemblia et moi », je suis très heureuse de vous retrouver au sein des pages de Voisinage. Je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur et de santé, pour tourner petit à petit le dos aux difficultés qui ont bouleversé nos vies durant ces derniers mois.

Je tenais, en ce début d'année, à vous assurer de mon engagement en tant que Présidente d'assemblia afin que les services que vous attendez en tant que locataires soient à la hauteur de vos exigences. Votre confiance nous invite à progresser continuellement et à être à vos côtés lorsque cela est nécessaire.

A vos côtés durant la crise sanitaire, nous l'avons été en contactant lors des deux confinements les plus âgés d'entre vous afin d'éviter toute situation d'isolement.

A vos côtés pour les petits et grands moments du quotidien : un hall d'entrée propre, des démarches facilitées par votre espace client, des charges maîtrisées avec notamment le contrat robinetterie ou à plus grande échelle grâce aux travaux de réhabilitation thermique...

A vos côtés, nous souhaitons l'être également à chaque étape de la vie en vous permettant par exemple d'agrandir votre famille et emménager dans un nouveau logement ou bien rendre accessibles nos immeubles, nos logements.

Vous l'aurez compris, en tant que locataires, vous restez au cœur des missions d'assemblia et nous comptons bien vous faire profiter du nouveau souffle qui est donné à votre bailleur.

Marion Canales
Présidente d'assemblia

Et si vous commenciez l'année avec des économies sur votre facture d'énergie ?

Proposition sans obligation
de souscription



Assemblia s'est regroupé avec d'autres bailleurs de la région afin de négocier des tarifs de groupe sur l'électricité et le gaz. La force du nombre nous a permis d'obtenir des remises intéressantes qui peuvent vous permettre une économie moyenne de 120 € par an.

■ Le fournisseur retenu est Ohm Energie. Il est implanté en France et propose 2 types d'offre :

- + Une offre verte avec -16 % de remise sur le prix du kWh HT réglementé de l'électricité et -12 % de remise sur le prix du kWh HT réglementé du gaz.
- + Une offre classique avec -18 % de remise sur le prix du kWh HT réglementé de l'électricité et -13 % de remise sur le prix du kWh HT réglementé du gaz.

L'abonnement et les taxes sont identiques aux tarifs réglementés.

+ BON A SAVOIR

- Au bout d'un an, votre contrat sera basculé sur l'offre classique d'Ohm Énergie garantie à 11 % sous le prix du kWh hors taxes des tarifs réglementés.
- Il n'y a jamais d'engagement sur un contrat d'électricité ou de gaz et vous êtes libre de changer de fournisseur à tout moment, sans frais et sans délai.
- Lorsque vous changez de fournisseur, il n'y a aucun risque de coupure. Votre ancien contrat de fourniture est résilié par Ohm Énergie au moment où il prend le relais, pour assurer la continuité de la fourniture.
- L'énergie reste distribuée par le même gestionnaire de réseau (ENEDIS pour l'électricité, GRDF pour le gaz) et aucune intervention technique n'est nécessaire.

Vous pouvez souscrire en quelques clics sur

<https://ohm-energie.com/aurahlm-vert>

ou <https://ohm-energie.com/aurahlm> pour l'offre classique

ou en appelant le 01 76 49 71 86,

du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 10h à 14h.



Saint-Jacques: la démolition de l'Allée des Dômes débute

La démolition commence par le bâtiment de l'Allée des Dômes, avant la symbolique Muraille. En effet, cet immeuble présente des problèmes structurels, qui même s'il ne sont pas dangereux, lui ont donné la priorité.



Cédric Prodhomme, Responsable du Service Réhabilitations et renouvellement urbain, d'assemblia, nous explique: « Une large zone de chantier a été délimitée autour du bâtiment le 30 novembre 2020 et les travaux ont démarré par le curage et le désamiantage des logements (le curage consiste à enlever les portes, sanitaires, éviers, réseaux, afin de mettre à nu les logements).

Avant de grignoter progressivement les 14 étages de l'Allée des Dômes d'ici 2022, les 160 familles ont été relogées entre 2017 et 2019. La grande majorité d'entre elles sont restées à Saint-Jacques, démontrant l'attachement des habitants au quartier. »

Un quartier qui poursuit sa mutation, après l'aménagement de la Place Henri Pourrat par Clermont Auvergne Métropole, ou encore, en collaboration avec assemblia, la création de la Maison du Projet et du Pôle médical. Assemblia, qui maintient ses efforts, avec, ces dernières années, des constructions neuves (rue Baudelaire et rue Flameng) et de nombreuses réhabilitations (boulevards Claude Bernard et Winston Churchill, rues Collot d'Herbois, Roty, Montcalm, Nélaton, Daguerre...). Sans oublier Domia qui a construit plusieurs résidences en accession sociale à la propriété à Saint-Jacques et vend des logements existants, issus du patrimoine d'assemblia (voir en page 4).

« La déconstruction de la Muraille suivra, en trois phases, ajoute Cédric Prodhomme. Les relogements touchent à leur fin: il reste 30 logements occupés sur 144 sur la première tranche, soit 20 % de ménages en cours de relogement. Le démarrage de la déconstruction (phase 1) est prévu pour l'automne 2021. La Muraille devrait être totalement déconstruite fin 2023. »

Après ces deux démolitions, que deviendra cet immense terrain ? La Métropole imagine un grand parc métropolitain, bordé par des habitats diversifiés et innovants. Auparavant, elle donne la parole aux habitants grâce à une grande concertation !

Pour en savoir plus et participer à la concertation, rendez-vous à la Maison du Projet Saint-Jacques :

12, boulevard Claude-Bernard 63000 Clermont-Ferrand.

☎ 04 43 76 22 94

✉ monprojetsaintjacques@clermontmetropole.eu

ACTÉO: un nouveau dispositif de tranquillité résidentielle



C'est avec l'ensemble des bailleurs clermontois qu'assemblia a mis en place ce nouveau dispositif auprès des habitants de certains quartiers prioritaires. Que leur bailleur soit Auvergne Habitat, CDC habitat, Ophis ou assemblia : les locataires qui résident au sein de la Gauthière, Saint-Jacques et Clermont Nord sont tous concernés. Ce projet commun est ainsi un vrai plus ! Il permet à tout un quartier de bénéficier de ce service et aux agents d'ACTÉO d'être d'autant plus efficaces.

■ Quelle est la mission d'ACTÉO ?

Troubles de voisinage, tapage nocturne, vandalisme ou encore non-respect du règlement intérieur au sein d'une résidence : depuis le début de cette année, les agents de tranquillité résidentielle d'ACTÉO sont présents pour résoudre au mieux les problèmes de tranquillité. Pour ce faire, ils circulent au sein des résidences concernées de 17 heures à minuit, du mardi au dimanche soir et sont bien entendu joignables par téléphone*.

* Ce numéro de téléphone a été envoyé par courrier aux locataires concernés par ACTÉO et figure également dans le tableau d'affichage de l'immeuble.

Fin d'une réhabilitation thermique et démarrage d'une autre

Chaque année, assemblia effectue des travaux de réhabilitation thermique sur son patrimoine. Bien au-delà du coup de jeune sur l'esthétique du bâtiment, il s'agit d'isoler les logements aux dernières normes, afin de permettre à leurs occupants de réaliser des économies d'énergies et ainsi réduire le montant de leurs charges. Le développement durable est bel et bien un objectif fort d'assemblia.

La réhabilitation des 909 logements de la Fontaine du Bac a pris fin en novembre 2020 après plusieurs années de travaux. Les immeubles ont bénéficié d'une isolation thermique et d'un relooking. A l'intérieur des logements, les pièces d'eau ont aussi profité de travaux.



C'est désormais au tour des 4 immeubles de la résidence La Boucle, à Croix-de-Neyrat, de bénéficier des travaux suivants :

- Une **enveloppe** constituée de panneaux en polystyrène vient isoler la façade de l'immeuble, du 1^{er} étage jusqu'au toit.
- Un **bardage** est posé au niveau du rez-de-chaussée et sur le toit afin de compléter l'isolation.
- Les **combles** sont également isolés.
- De **nouveaux garde-corps** seront installés sur les balcons.
- Les **vitrines et portes** des locaux commerciaux en pied d'immeubles sont remplacées.

Les travaux ont démarré fin 2020, pour une livraison prévue fin 2021.



Fini les piles de papier: assemblia passe à la signature électronique

Gagner du temps et faire un geste pour la planète, c'est ce que permet la signature électronique de son bail et de son état des lieux. Depuis le début de cette année, assemblia propose aux locataires qui emménagent au sein de leur nouveau logement de signer une partie des documents administratifs en utilisant la signature électronique.

Une signature tout aussi légale que celle effectuée en version papier et qui permet en outre de stocker ces mêmes documents dans son téléphone ou son ordinateur. Une façon pour beaucoup d'entre nous de s'assurer de les retrouver facilement...



Bernadette, Guillaume, Marjorie et une soixantaine d'autres salariés ont appelé + de 600 locataires seniors assemblia !

Comme lors du premier confinement au printemps, assemblia a fait appel aux salariés volontaires pour téléphoner aux locataires seniors lors de la deuxième période d'isolement à l'automne.

Qu'ils l'aient déjà fait lors du premier confinement ou non, une soixantaine de salariés a appelé au moins 10 personnes chacun, dans le cadre de « l'opération solidarité senior 2 ». Soit + de 600 locataires de plus de 70 ans ! Quelques-uns se sont prêtés au jeu du selfie :



Les locataires appelés se sont montrés très contents et touchés par cette opération, tout comme lors du premier confinement. Et les salariés volontaires ont apprécié tout autant ces échanges ! Autre bonne nouvelle : la majorité des seniors que nous avons appelés disent être autonomes ou bien entourés et ils étaient moins anxieux que lors du premier confinement.

Quelques phrases entendues lors des appels :

"C'est très bien ce que vous faites, merci pour votre bienveillance." +

"Mon chat et moi allons très bien et vous remercions de votre appel." +

"Tout va très bien c'est gentil ! Ce qui me manque c'est de faire du shopping et d'aller chez le coiffeur... mais faut pas se prendre la tête." +

"Vous êtes trop mignonne, vous prenez soin de vos locataires, ça fait plaisir." +

Devenir propriétaire avec DOMIA



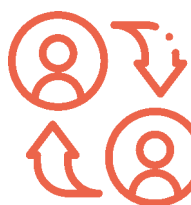
Le secteur de Saint-Jacques est en train de connaître un nouveau souffle grâce au plan de rénovation urbaine. Domia souhaite participer activement à cette mue et redynamiser la vie de ce quartier, en proposant à la vente des appartements issus du parc locatif d'assemblia **au 11 rue Nélaton**. Une opportunité à saisir pour un premier achat immobilier, proche des commerces, du tramway et de l'hypercentre de Clermont-Ferrand.

De nombreux autres biens sont en vente, dans nos résidences :

Le Clos Notre Dame (Saint-Alyre), La Rodade (Montferrand), Le Cercle (Oradou), Le Clémenceau (Jaude)...

Domia propose un service de visites en visio

Depuis l'annonce du second confinement, toute l'équipe de Domia s'est mobilisée pour maintenir l'activité de l'agence et ses services, même À DISTANCE ! Ainsi et grâce à la visioconférence, nos conseillers vous proposent, si vous ne pouvez pas vous déplacer, de visiter depuis chez vous, un bien disponible à la vente.



Découvrez tous nos biens disponibles à la vente sur www.domia63.com

Pour plus d'informations et prendre rendez-vous pour une visite, contactez nos conseillers immobiliers au **04 73 98 78 63**

ou par e-mail à **contact@domia63.com**

assemblia
Bâtisseur de liens

14 rue Buffon - 63019 Clermont-Ferrand - Cedex 2

Tel : 04 73 98 28 98 - www.assemblia.fr - contact@assemblia.fr

Directeur de Publication : Rachid Kander

Coordination et rédaction : Service communication

Photos : assemblia, Atelier Architecture Pierre-Olivier Gaulat, Domia,

Joël Damase, Shutterstock.

Réalisation : Chaumeil - Impression : Cogeprint

ISSN 1367-5394